

au milieu du bruit incessant des bêtes féroces, hôtes indispensables des amphithéâtres romains.

En dehors de la question de droit, il est matériellement impossible qu'une grande distance séparât la prison de l'amphithéâtre. Or, on peut évaluer à 1.500 mètres la longueur du chemin qu'il fallait parcourir pour aller du Palais du gouverneur à l'Amphithéâtre gaulois. De plus, ces deux points extrêmes sont séparés par une dépression de 90 mètres dans laquelle coule la Saône. Pour avoir une idée de la manière dont les martyrs auraient été traités, pendant ce long trajet, écoutons le récit de témoins oculaires :

Il s'agit d'un vieillard, plus que nonagénaire, du vénérable évêque Pothin, qui est traîné, par des soldats, de sa demeure au Forum :

« Il était, dans le trajet, accompagné des magistrats de la Cité et d'une foule immense qui vociférait toutes sortes d'outrages contre lui... » A peine a-t-il affirmé sa foi « qu'il est brutalement arraché du tribunal et on lui fait subir toutes sortes de mauvais traitements. Ceux qui l'entourent, sans avoir égard à son âge, le frappent des pieds et des poings (1), tandis que les plus éloignés lui lancent ce qu'ils ont sous la main... Enfin, respirant à peine, il est jeté dans un cachot, où il expire deux jours après. »

Le peuple, qui traitait ainsi un vieillard de 90 ans, n'aurait pas épargné les injures aux autres martyrs pendant leurs fréquents trajets de la prison à l'amphithéâtre du Condat. Or, sur ce point, la lettre des chrétiens de Lyon a

---

(1) Τῶν δὲ μακρὰν ὁ μετὰ χεῖρας ἑκάστῃς εἶχεν, εἰς αὐτὸν ἀκοιτιζομένων καὶ μετὰ δύο ἡμέρας ἀπέφυξεν.